PRISE DE VUE N°23 **Date de la prise de vue** : 19 février 2015 à 10h48

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
Départ du sentier vers le site du Saut de la Brame (SI.3)

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 252°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 541348 ; Y : 6577598

Eolienne la plus proche : R1 à 6.3 km
Eolienne la plus éloignée : R3 à 7 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 172 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

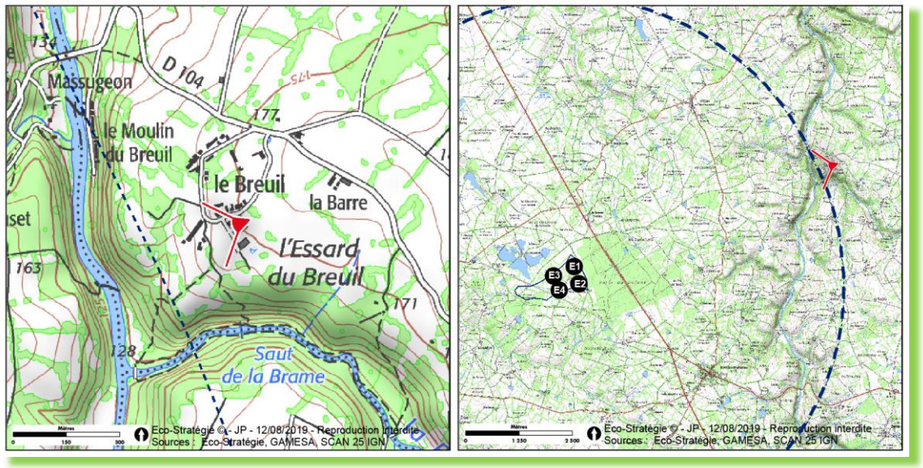

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur les parcs et projets éoliens du territoire d'étude depuis le hameau Le Breuil, au départ du sentier du site inscrit du Saut de la Brame (SI.3).

Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est réparti en deux groupes de deux machines en grande partie masqués par la ligne d'horizon forestière du versant opposé de la vallée de la Brame. Les mâts des éoliennes ne sont pas visibles. Seul le moyeu de l'éolienne R2 est visible et pour les autres machines, quelques bouts de pales en mouvement se trouvent au-dessus de la végétation. L'emprise visuelle verticale du projet est donc considérablement réduite ce qui permet de préserver un rapport d'échelle cohérent avec les autres éléments du paysage qui dépassent de la ligne d'horizon. Notons que l'emprise verticale sera encore réduite en période estivale. Notons que la topographie du site permet au sentier d'accès de descendre rapidement dans le fond de vallée où la végétation y est très dense et où les vues en direction du projet éolien du Renard ne sont pas effectives. Le **niveau d'incidence** du projet éolien du Renard depuis ce point de vue est donc évalué **faible.**

Les projets éoliens d'Energie Saint-Barbant et des Gassouillis sont également visibles depuis le hameau, de part et d'autre du projet éolien du Renard. Ce dernier ajoute une emprise visuelle occupée par le motif éolien au sein du panorama. Toutefois, sa taille modeste permet de maintenir de larges respirations visuelles et son emprise visuelle verticale restreinte permet que le motif éolien ajouté reste relativement discret. Les **effets cumulés** sont ainsi évalués à **faibles**.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

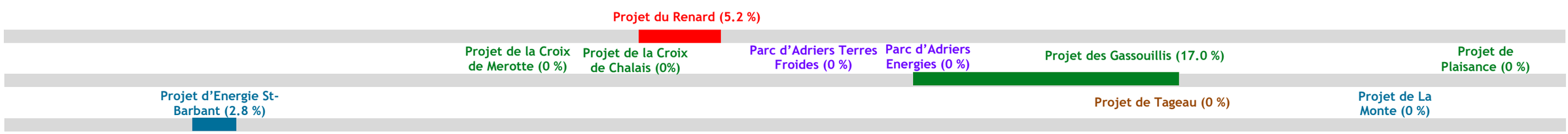

Photomontage 100°

PRISE DE VUE N°24 **Date de la prise de vue** : 19 février 2015 à 14h35

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
Abords de l'église Saint-Paixent (MH.7), le long de la RD 10 à l'Isle-Jourdain

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 66°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 522756 ; Y : 6572892

Eolienne la plus proche : R3 à 12.3 km
Eolienne la plus éloignée : R2 à 13.0 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 174m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

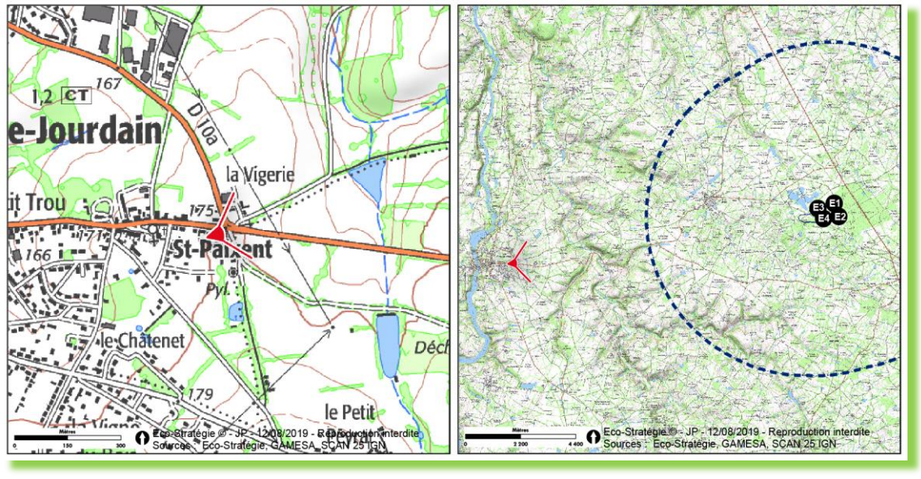

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur le projet éolien du Renard depuis la RD 10 aux abords de l'église Saint-Paixent (MH.7), monument historique.

Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard se situe en arrière-plan de la ligne d'horizon boisée, derrière un épais rideau de branchage et de troncs d'arbres. Il s'inscrit en arrière-plan des éoliennes existantes du parc d'Adriers Terres Froides. Les éoliennes R3 et R4 sont complétement masquées et le mouvement de leur rotor n'est pas perceptible. En revanche, les mouvements de pales R1 et R2 sont perceptibles car les branchages sont un peu plus clairs à leur niveau. Les perceptions du projet éolien du Renard sont donc grandement atténuées par la végétation et l'aménagement reste très discret depuis les abords de l'église Saint-Paixent. Le **niveau d'incidence** du projet est évalué à **faible**. Notons qu'en été, les effets visuels du projet éolien du Renard seront réduits voire supprimés par le feuillage.

Depuis ce point de vue, trois autres parcs ou projets éoliens sont également visibles : Adriers Terres Froides, Adriers Energies et Tageau. Les deux derniers restent discrets du fait de la présence de nombreux obstacles visuels au premier plan tandis que le parc d'Adriers Terres Froides se superpose au projet éolien du Renard. Ce chevauchement de machines est grandement atténué par la discrétion du projet éolien du Renard, masqué par les branchages et la topographie. Les **effets cumulés** du projet éolien du Renard sont évalués à **faibles**.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

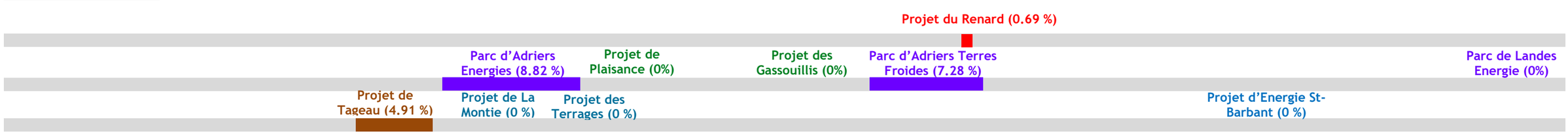

PRISE DE VUE N°25 **Date de la prise de vue** : 5 juillet 2019 à 10h17

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
Esplanade de Dorat (SPR 2)

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 264°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 551925 ; Y : 6570151

Eolienne la plus proche : R2 à 17.0 km
Eolienne la plus éloignée : R3 à 17.8 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 223 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

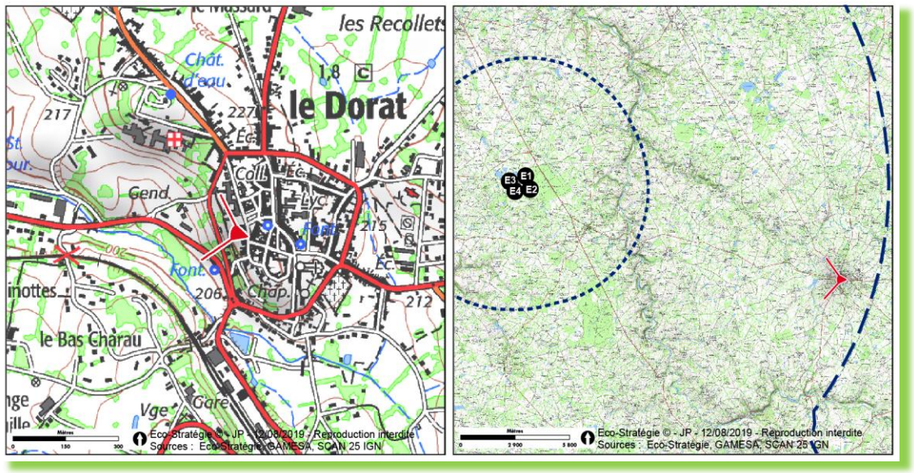

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur le projet éolien du Renard depuis l'esplanade de Dorat, Site Patrimonial Remarquable.

Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est visible au sein de ce large panorama de la ville de Le Dorat, les rotors des quatre éoliennes s'élevant au-dessus de la ligne d'horizon boisée. Bien que la disposition globale du parc présente un rapprochement des machines R2 et R3 qui se chevauchent, la taille modérée du projet permet de maintenir une bonne lisibilité de l'aménagement. L'éloignement à plus de 17 km du projet éolien du Renard permet d'avoir une emprise visuelle grandement atténuée (2.4% du panorama). Le niveau d'enjeu du village étant fort du fait de son patrimoine réglementé et de sa fréquentation touristique, le **niveau d'incidence** du projet éolien du Renard depuis ce point de vue est évalué à **modéré**.

Huit projets éoliens sont également visibles depuis ce point de vue de part et d'autre du projet éolien du Renard. Si les projets éoliens de Landes Energies, d'Energie Saint-Barbant, de Tageau, de la Montie et des Terrages sont discrets le long de la ligne d'horizon (visibilités partielles, distance importante), les projets éoliens de Champ du Bos, du Gassouillis et de Plaisance occupent une emprise visuelle conséquente. Le projet éolien du Renard s'inscrit dans la respiration visuelle entre ces deux groupes de projets (Gassouillis/Plaisance à droite et Champ du Bos à gauche), ajoutant une emprise visuelle occupée par le motif éolien dans le panorama en continuité avec le projet de Tageau. Ainsi les **effets cumulés** du projet éolien du Renard sont **modérés**.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

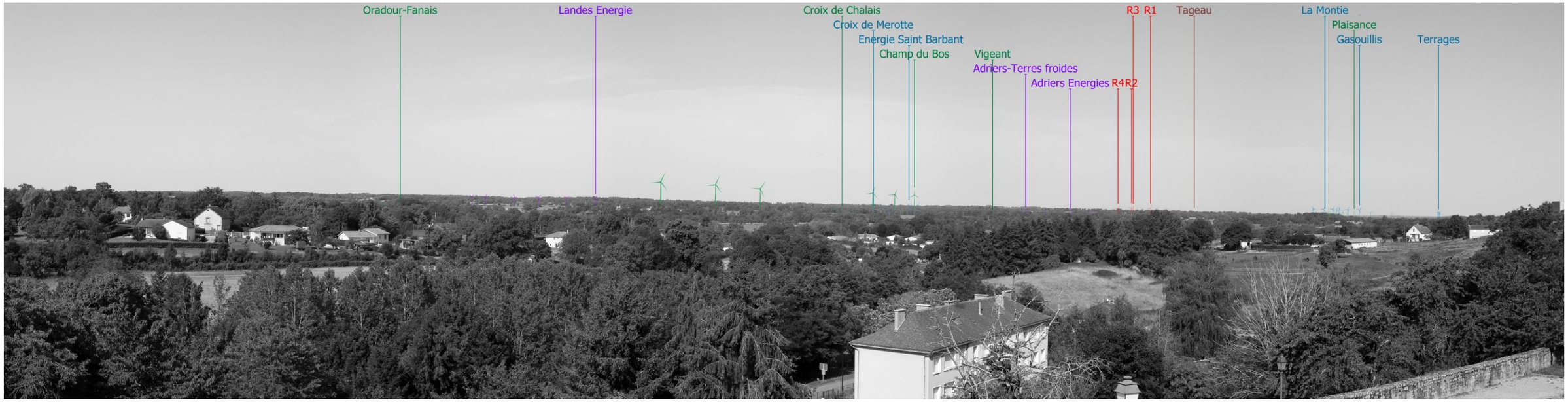

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

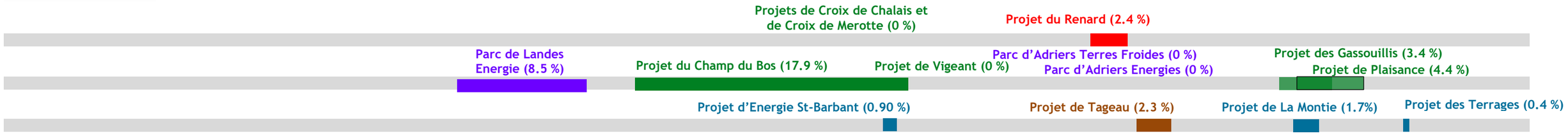

Photomontage 100° :

PRISE DE VUE N°26 **Date de la prise de vue** : 18 février 2015 à 09h50

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
RD 147 au sud de Bussière-Poitevine

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 335°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 539010 ; Y : 6570304

Eolienne la plus proche : R2 à 5.7 km
Eolienne la plus éloignée : R3 à 6.3 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 220 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

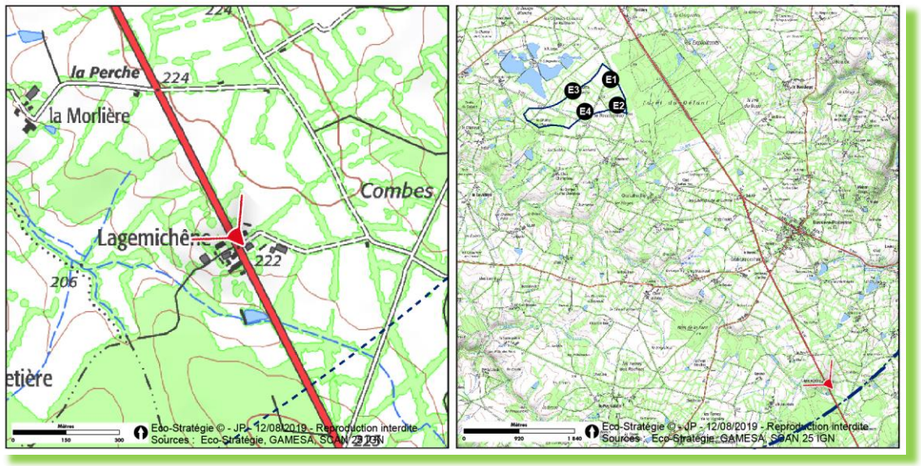

Raison du choix de la prise de vue :

Les objectifs de la prise de vue sont d'illustrer les visibilités sur le projet éolien du Renard depuis la RN 147 axe de circulation fréquenté.

Commentaire paysager :

Situé en arrière-plan de la végétation bocagère, le projet éolien du renard est disposé en deux groupes de deux machines. Du fait la distance rapprochée et du mouvement des pales, le projet reste perceptible derrière ce masque de branchages. Il est toutefois très discret du fait des obstacles visuels avec un jeu de perception entre les mâts, les troncs et les branchages. Notons qu'en été, les effets visuels du projet éolien du Renard seront grandement atténués par le feuillage du bocage. Ainsi le **niveau d'incidence** est évalué à **faible**.

Le projet éolien du Tageau est également perceptible en arrière-plan de la végétation bocagère. Il est toutefois plus éloigné que le projet éolien du Renard et le masque de branchage est très épais. Les **effets cumulés** sont donc considérés **négligeables**.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

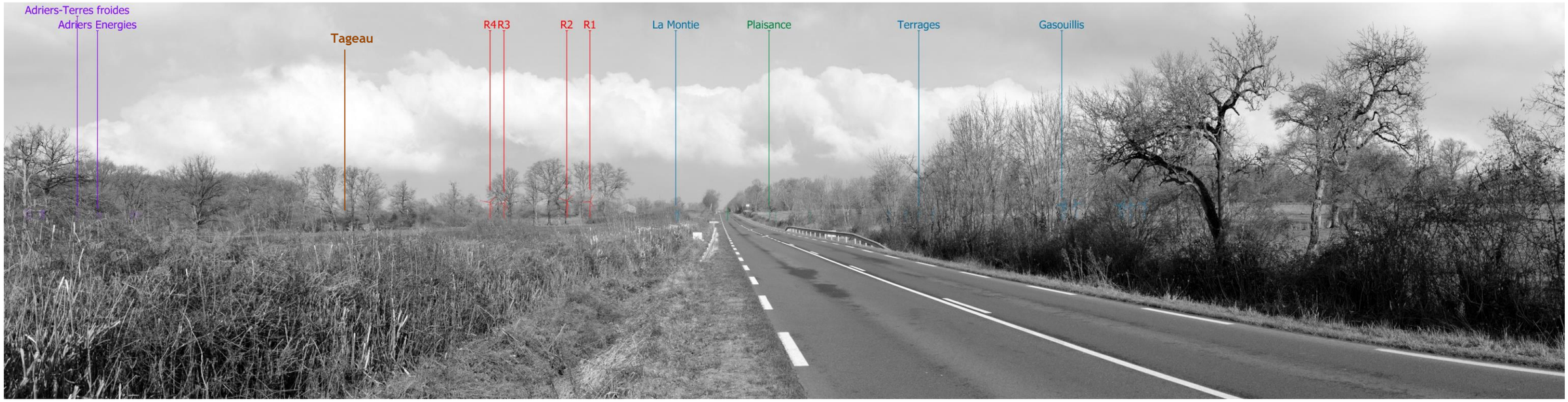

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

Photomontage 100°

PRISE DE VUE N°27 **Date de la prise de vue** : 19 février 2015 à 15h47

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
RN 147 au sud de Moulismes

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 133°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 533225 ; Y : 6580794

Eolienne la plus proche : R3 à 5.9 km
Eolienne la plus éloignée : R2 à 6.4 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 184 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

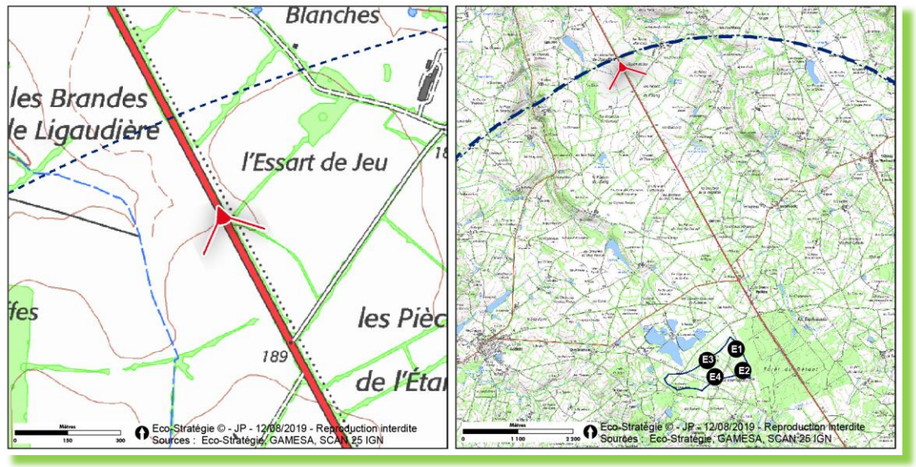

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif est de montrer les effets visuels des parcs et projets éoliens du territoire d'étude depuis le RN 147, axe fréquenté du territoire d'étude.

Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est disposé en deux groupes de deux machines, le long de la ligne directrice formée par le bocage arboré. Toutes les machines sont perceptibles à l'arrière un premier plan végétal dense, bien que pour l'éolienne R3, seules les pales sont visibles. Le jeu d'alternance entre troncs, branchages et mâts atténue fortement les effets visuels liés à l'aménagement qui se concentreront sur les mouvements du rotor. Aucune des machines n'est visible de plein pied et l'emprise verticale du projet est considérablement réduite par les obstacles visuels. Ainsi, bien que le point de vue soit situé dans l'aire d'étude rapprochée du projet du Renard, le **niveau d'incidence** du projet sur cet axe de circulation est évalué à **faible**. Notons qu'en été, le feuillage atténuera davantage les effets visuels.

Les projets éoliens de Plaisance, des Gassouillis, et de La Montie sont également visibles : très proches du point de vue, les projets de Plaisance et de La Montie encadrent le panorama et occupent naturellement une large emprise visuelle verticale et horizontale. La présence du projet éolien des Gassouillis, à gauche du panorama, est grandement atténué par les haies bocagères de bord de route. Au regard des visibilités relevées pour le projet éolien du Renard, les **effets cumulées** liés à ce projet sont **faibles**.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

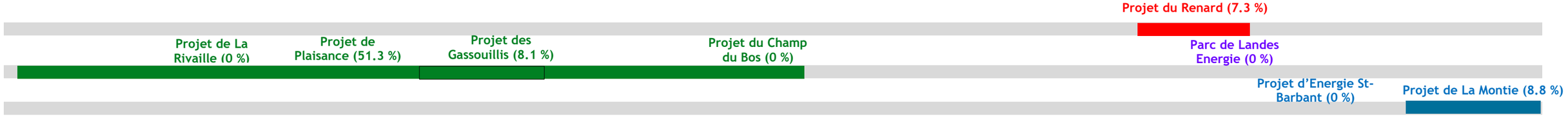

Photomontage 100°

PRISE DE VUE N°28 **Date de la prise de vue** : 18 février 2015 à 9h23

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
Croisement de la RD 942 et de la RD 91 à Miaumande

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 295°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 547336 ; Y : 6570834

Eolienne la plus proche : R2 à 12.4 km
Eolienne la plus éloignée : R3 à 13.2 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 233 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

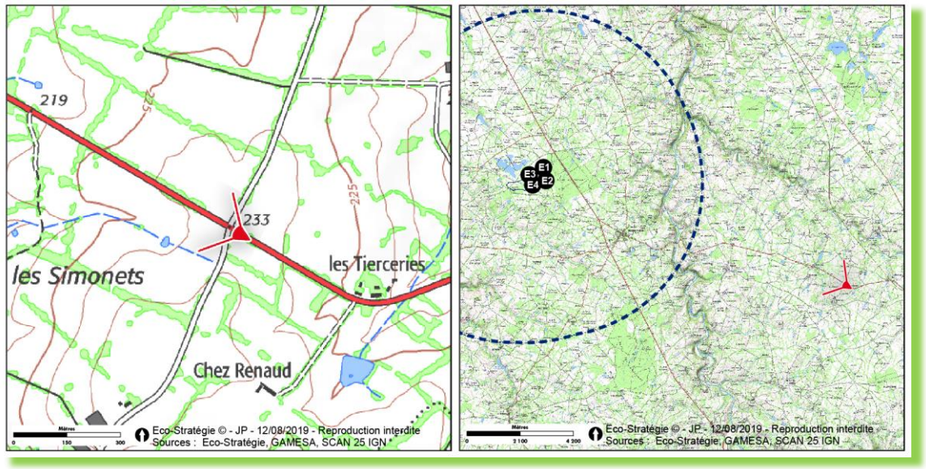

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités des parcs et projets éoliens depuis la RD 942, axe de circulation fréquenté.

Commentaire paysager :

La disposition « en carré » du projet éolien du Renard est à l'origine d'un chevauchement entre les éoliennes R2 et R3. Le projet est toutefois très peu visible car la végétation arborée et la topographie masquent une grande partie de la hauteur des machines. Seuls des bouts de pales dépassent de la ligne d'horizon et ils se confondent avec les branchages des haies de bord de route. Ainsi, le projet du Renard est très discret et les perceptions du projet sont furtives. Le **niveau d'incidence** est évalué **faible.**

Trois autres projets éoliens sont visibles de part et d'autre du projet éolien du Renard : les projets des Terrages, des Gassouillis et du Champ du Bos. Les projets des des Terrages et des Gassouillis sont également très discrets tandis que le projet du Champ du Bos, plus proche, dépasse clairement de la ligne d'horizon. Les **effets cumulés** liés au projet éolien du Renard sont **faibles.**

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

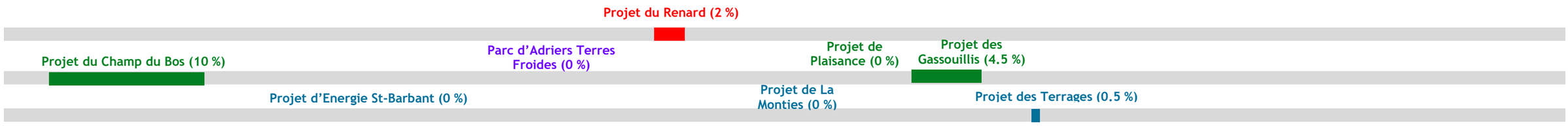

PRISE DE VUE N°29 **Date de la prise de vue** : 18 février 2015 à 08h55

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
Croisement de la RD 54 et de la voie ferrée

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 220°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 X : 544535 ; Y : 6581098

Eolienne la plus proche : R1 à 10.8 km
Eolienne la plus éloignée : R4 à 11.4 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 199 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

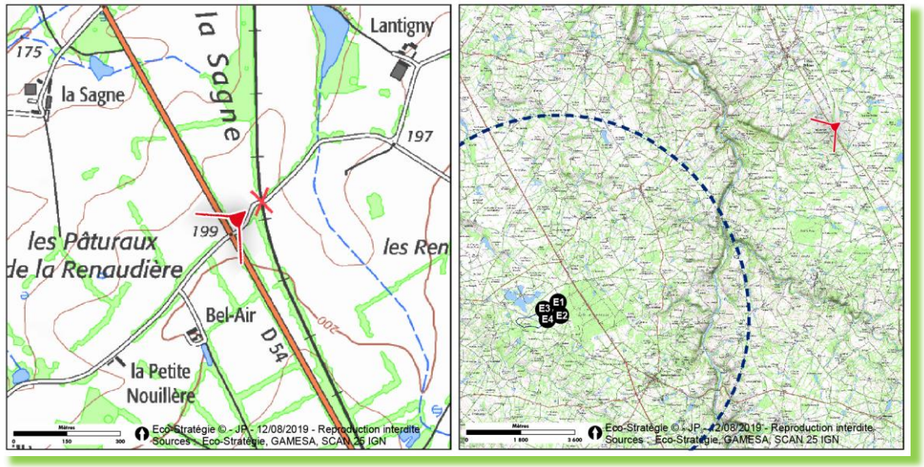

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur les parcs et projets éoliens depuis ces axes fréquentés, au sein de cette percée visuelle dans le bocage.

Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est masqué par la végétation bocagère très dense. Seuls les bouts de pales de l'éolienne R2 sont perceptibles de façon furtive dépassant d'un masque de branchage imposant. Ce masque végétal sera d'autant plus dense en période estivale et supprimera les visibilités sur le projet. Le **niveau d'incidence** retenu depuis ce point de vue est **négligeable**.

En l'absence d'effet visuel du projet éolien du Renard, aucun effet cumulé n'est possible.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

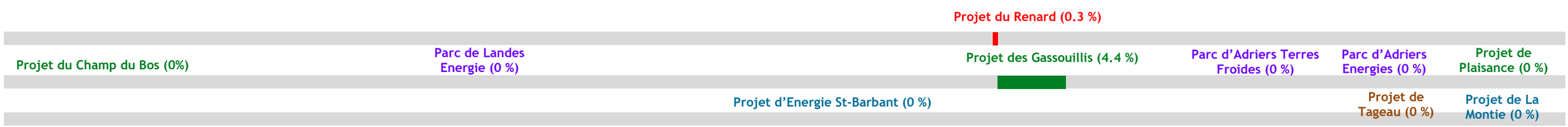

PRISE DE VUE N°30 **Date de la prise de vue** : 17 février 2015 à 13h06

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
RD 729 depuis le lieu-dit Le Terrier de La Garde

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 192°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 X : 534628 ; Y : 6589265

Eolienne la plus proche : R1 à 14.1 km
Eolienne la plus éloignée : R4 à 14.6 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 156 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

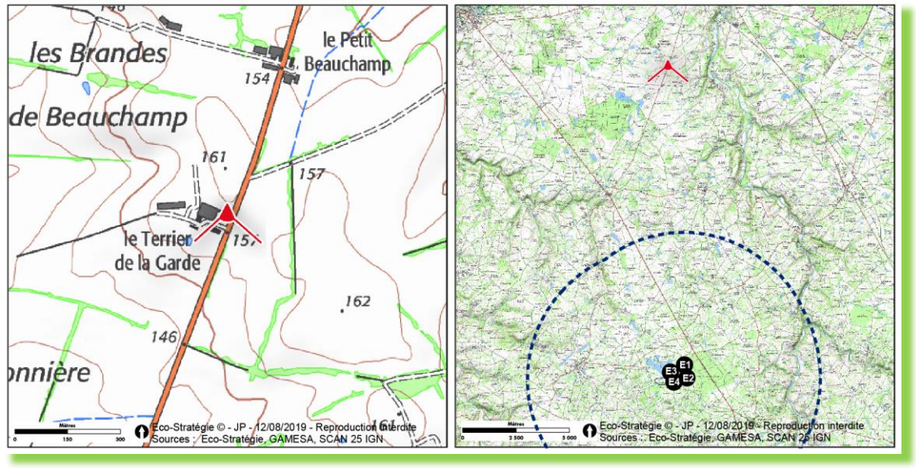

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur le projet éolien du Renard, les parcs et les projets du territoire d'étude depuis un point haut de la RD 729, dans le hameau Le Terrier de La Garde. Ce point de vue offre une vue plongeante sur les horizons lointains.

Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est disposé selon deux groupes de deux machines sur la gauche de la RD 729. Bien que les quatre éoliennes dépassent clairement de la ligne d'horizon boisée, deux machines sont partiellement masquées par les branchages du bocage arboré et la partie basse des deux autres machines est également masquée (topographie, végétation). Grâce à la distance de plus de 14 km, le rapport d'échelle reste cohérent avec les éléments du paysage qui coupe la ligne d'horizon autour du projet (arbres, branchages). Ainsi, le **niveau d'incidence** du projet éolien du Renard depuis ce point de vue est **faible.**

Cinq autres parcs et projets sont visibles depuis ce point de vue. Le parc existant d'Adriers Terres Froides, situé dans l'axe de la route ; à gauche de la route, les projets de La Montie et de Plaisance sont plus proches du point de vue, occupant une large emprise verticale et horizontale ; le projet éolien de Saint-Barbant, en arrière-plan du projet éolien du Renard ; et le projet de Terrages que la haie de bord de route masque en grande partie. Le projet éolien du Renard se superposant au projet éolien de Saint-Barbant permet de ne pas augmenter l'emprise visuelle occupée par le motif éolien depuis ce point de vue. Bien que le panorama soit largement occupé par le motif éolien, **niveau d'incidence cumulé** lié au projet éolien du Renard est évalué à **faible.**

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

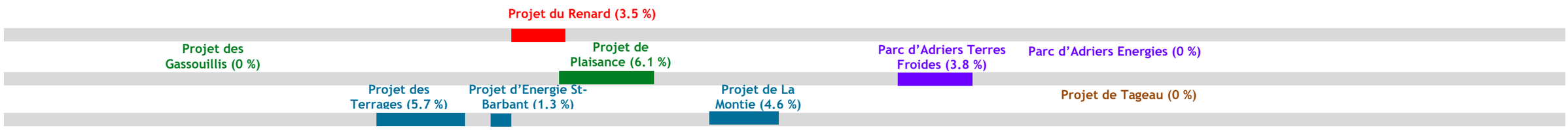

Photomontage 100°

PRISE DE VUE N°31 **Date de la prise de vue** : 18 février 2015 à 12h16

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
RD 729, depuis le lieu-dit La Varenne

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 128°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 X : 530996 ; Y : 6577087

Eolienne la plus proche : R3 à 4.3 km
Eolienne la plus éloignée : R2 à 5.1 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 195 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

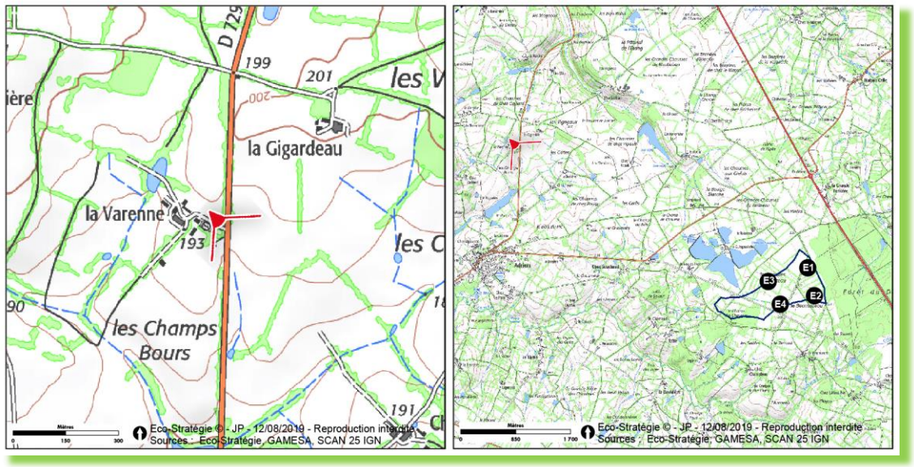

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités depuis la RD 729, axe de circulation fréquenté, au niveau du hameau de La Varenne situé dans l'aire d'étude rapprochée.

Commentaire paysager :

Disposé en ligne irrégulière, les quatre éoliennes du projet éolien du Renard dépassent de la ligne d'horizon lointaine (rotor et mât) et sont donc visibles partiellement. Malgré la distance rapprochée, le rapport d'échelle des machines est en cohérence avec le paysage observé du fait des hauteurs similaires de la végétation coupant la ligne d'horizon. L'emprise visuelle verticale du projet est réduite par la topographie et la structure bocagère des paysages du territoire d'étude qui masque le bas des éoliennes. Les éoliennes R1, R2 et R4 disparaissent partiellement en arrière-plan d'un masque de branchage. En effet, quelques bouts de pales dépassent de la masse végétale et le mouvement du rotor peut être perceptible. Ainsi, malgré la proximité relative du projet éolien du Renard, les perceptions du projet sont limitées en période hivernale et le seront d'autant plus en été avec le feuillage du bocage. Le **niveau d'incidence** est évalué à **faible**.

Bien trois autres projets éoliens soient perceptibles depuis ce point de vue, l'éloignement des projets permet aux éoliennes d'être très discrètes : les perceptions se limitent aux extrémités des pales ou mouvement du rotor en arrière-plan d'une végétation dense. Ainsi, le projet éolien du Renard est le seul dont deux machines seront clairement visibles. Au regard des perceptions des autres projets éoliens, les **effets cumulés** sont évalués **négligeables**.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

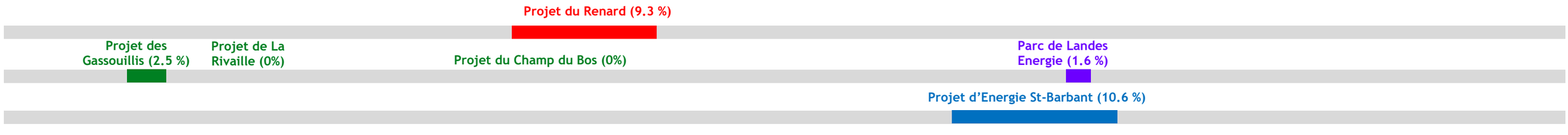

Photomontage 100°

PRISE DE VUE N°32 **Date de la prise de vue** : 17 février 2015 à 14h34

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
GRP du Tour de la Vienne Limousine à Lenest, Donjon de Lenest (MH.32)

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 212°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 X : 539745 ; Y : 6587023

Eolienne la plus proche : R1 à 12.5 km
Eolienne la plus éloignée : R4 à 13.2 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 201 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

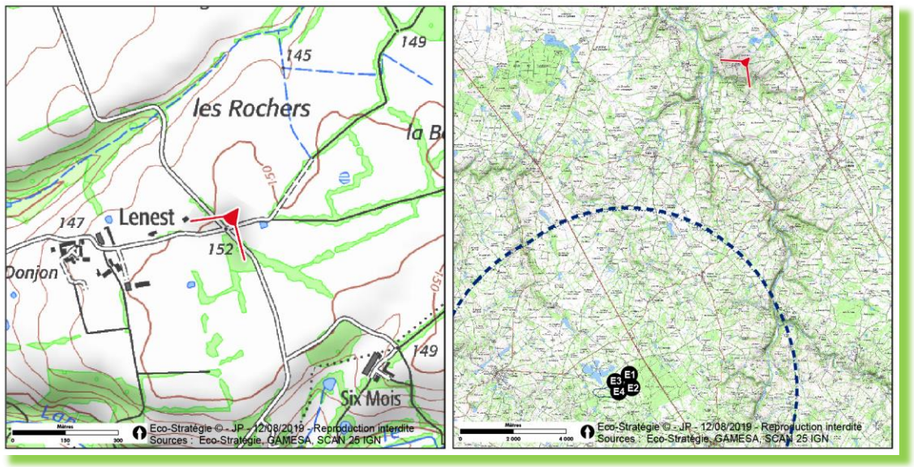

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les effets visuels du projet éolien du Renard sur le donjon de Lenest (MH.32) et les effets cumulés depuis le GRP du Tour de la Vienne Limousine, axe de randonnée de Pays fréquenté.

Commentaire paysager :

Bien que disposé selon une ligne régulière, le projet éolien du Renard n'est pas visible dans son ensemble depuis ce point de vue. Les éoliennes se trouvent en arrière-plan d'un dense masque de branchage et de troncs lié à la structure bocagère. Les éoliennes R2 et R3 sont complètement masquées par les branchages tandis les deux autres machines sont visibles partiellement : seul le rotor de l'éolienne R1 est visible, la R2 ne laissant apparaître que des bouts de pales dépassant de la végétation. Ainsi, les perceptions du projet sont fortement atténuées par la végétation et la distance. Elles le seront d'autant plus en été avec le feuillage de la végétation. Les co-visibilités indirectes avec le Donjon de Lenest sont donc très partielles. Le **niveau d'incidence** est évalué à **faible**.

Les projets éoliens des Gassouillis, des Terrages, de Plaisance, de La Montie et de Tageau sont également partiellement visibles de part et d'autre du projet éolien du Renard. Bien que tous ces projets se trouvent en arrière-plan des branchages, ceux des Terrages, de Plaisance et de La Montie sont plus proches et se perçoivent clairement. Les parcs plus éloignés des Gassouillis et de Tageau ont tendance à se confondre avec les arbres de la ligne d'horizon. Au regard de l'ensemble des projets perceptibles depuis ce point de vue, les **effets cumulés** liés au projet du Renard sont considérés **faibles**.

État initial 100° :

Vue schématique 100° :

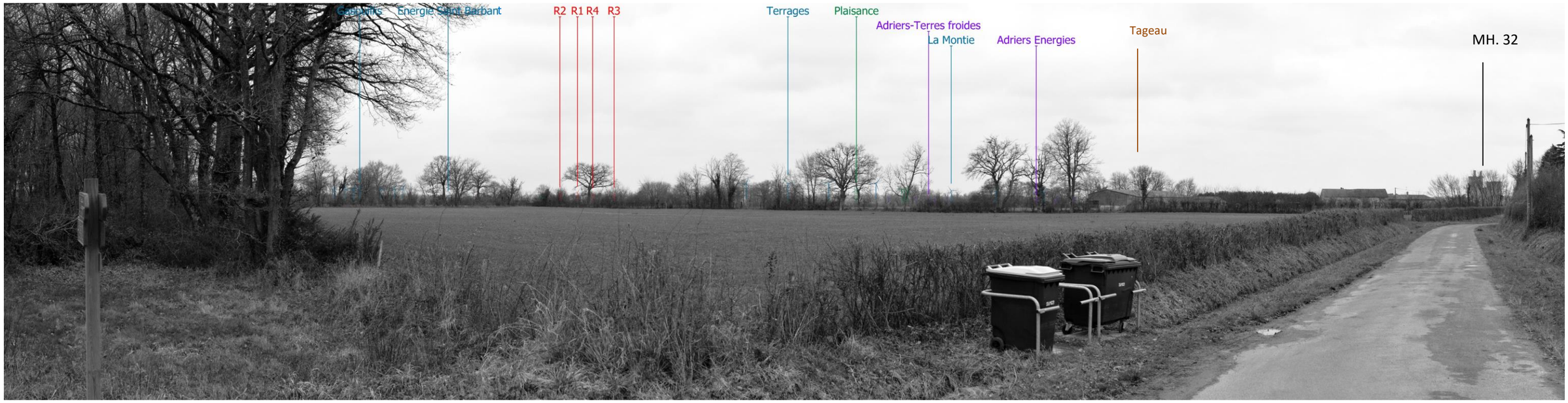

Vue projetée 100° :

Frises de visibilité :

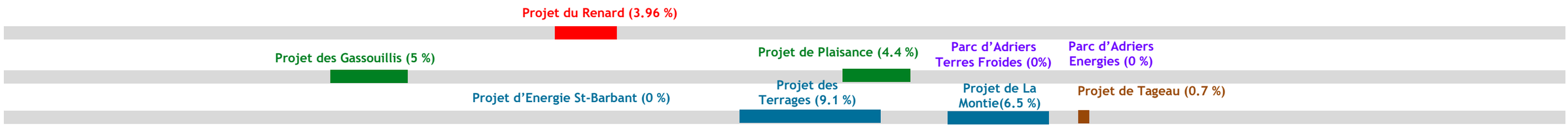

Photomontage 100°

PRISE DE VUE N°33 **Date de la prise de vue** : 5 juillet 2019 à 08h47

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
GRP du Tour de la Vienne Limousine à la Grande Ferrière

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 228°

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 X : 536212 ; Y : 6576232

Eolienne la plus proche : R1 à 1.2 km
Eolienne la plus éloignée : R4 à 1.9 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 199 m

Projet :
Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :

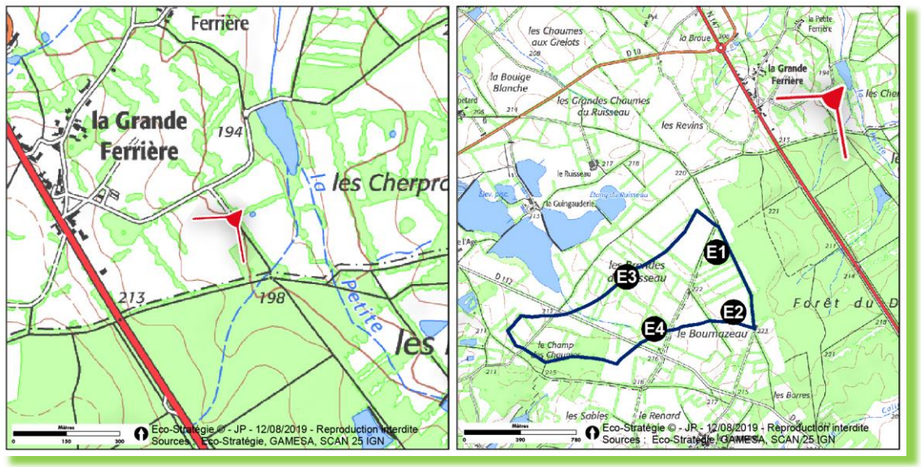

Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les effets visuels du projet éolien du Renard, des parcs et projets éoliens du territoire d'étude depuis le sentier de Grande Randonnée de Pays de la Vienne Limousine, à proximité du hameau de La Grande Ferrière, dans l'aire d'étude rapprochée.

Commentaire paysager :

Bien que le projet soit très proche de ce point de vue (moins de 2km), les haies arborées successives du bocage s'interposent entre l'observateur et le projet éolien du Renard. Seules les pales et le moyeu de l'éolienne R1 sont visibles, les autres éoliennes étant complètement masquées en période estivale. Cette superposition d'obstacles visuels permet de réduire considérablement l'emprise visuelle effective du projet et de maintenir un rapport d'échelle cohérent avec les machines de 180m de hauteur. Notons que les trois autres éoliennes du projet éolien du Renard se percevront en l'absence de feuillage via le mouvement des pales. Ainsi, malgré la proximité, le **niveau d'incidence** du projet éolien du Renard depuis ce point de vue est évalué à **modéré**.

Aucun autre projet éolien n'est visible depuis ce point de vue, il n'y a donc pas d'effets cumulés.

État initial 100° :